



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04 novembre 2024

Liste des délibérations

- **Répartition du produit des amendes de police 2023: adopté à l'unanimité**
- **Création d'un poste d'animateur à temps complet à compter du 01.01.2025 (promotion interne) : adopté à l'unanimité**
- **Suppression d'un poste d'adjoint d'animation principal 1ere classe à temps complet à compter du 01.01.2025 suite à la création d'un poste d'animateur à temps complet à compter du 01.01.2025 (promotion interne): adopté à l'unanimité**
- **Détermination du mode de participation à la « Prévoyance » et du montant de la participation versée aux agents : adopté à l'unanimité**
- **Aliénation d'un délaissé de voirie au lieu-dit les Plats sur la commune de Saint-Fiel : adopté à l'unanimité**
- **Projet « Notre Ecole, Faisons-la Ensemble» -Fonds d'Innovation Pédagogique- : adopté à l'unanimité**
- **Décision modificative n°3 du budget principal : adopté à l'unanimité**
- **Etude de la demande d'autorisation environnementale déposée par la SARL HENAULT 23 (aménagement et modernisation du site de gestion de déchets ZA les Garguettes) : adopté à l'unanimité**
- **Rapports annuels sur le Prix et la Qualité du Service 2023 de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret « Eau Délégation Service Public Ste Feyre », « Eau régie », « Assainissement collectif » et « Service Public d'Assainissement Non Collectif » validés par le Conseil Communautaire le 26.09.2024 : adopté à l'unanimité**